



AUX BUCHILLONNAIS

Buchillon, le 16 janvier 2019

N/réf. : 19.04 – RAN/cgi

Perception de la redevance de radio-télévision

La population de Buchillon a récemment reçu une facture relative à la perception de la redevance de radio-télévision émanant de la société SERAFE AG.

La Municipalité tient à préciser que, contrairement à ce qui est stipulé sur cette facture, c'est le canton qui a transmis les informations concernant la composition des ménages, via le registre cantonal des personnes, et non pas la commune.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Robert Arn



La Secrétaire

Claudine Gerardi